



REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 1 – ORGANISATION DU JEU

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine organise **le mercredi 04 octobre 2017 à partir de 14h à L'ESCALE à Melun**, un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé : « La dictée de l'Agglo », selon les modalités décrites dans le présent règlement.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce concours d'orthographe gratuit organisé le 4 octobre 2017 à l'Escale de Melun est ouvert à toute personne physique (accompagnée d'un adulte pour les enfants de moins de 11 ans). La dictée de l'Agglo est ouverte à tous les publics, sans distinction d'âge et dans la limite des places disponibles (300) à condition de s'inscrire par mail ou auprès des structures de proximité (services jeunesse, centres sociaux, associations, clubs sportifs ...).

Le seul fait de s'inscrire et de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement. Les participants doivent également être dans un état d'esprit de jeu avec l'orthographe, la dictée n'est pas notée, elle est évaluée en fonction du nombre de fautes.

En s'inscrivant à la dictée de l'Agglo, les participants reconnaissent le caractère public de l'événement et acceptent d'être pris en photo ou filmés.

Ils autoriseront automatiquement la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine à utiliser leur image, à titre gratuit, dans le cadre de sa communication papier ou numérique (journaux internes et locaux, site Internet des villes et de l'Agglomération Melun Val de Seine) sous réserve de ne pas porter atteinte à leur dignité. Toute personne physique a le droit de s'opposer à ce que les données le concernant soient publiées. Cette possibilité est donnée aux participants jusqu'à la clôture des inscriptions le 27 septembre 2017, par courriel à ladicteedelagglo@camvs.com

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les organisateurs n'assurent pas les frais de déplacement des participants (en dehors d'un ticket de bus aller-retour à retirer auprès des structures de proximité pour les personnes désirant utiliser les transports en commun le 04.10.2017).

Tous les participants devront arriver à l'heure convenue, soit avant 13h30 le 04/10/2017

Seules les feuilles (brouillon et composition) fournies par les organisateurs pourront être utilisées.

Toute tentative de fraude est interdite.

Les stylos sont fournis par les organisateurs.

Le système de classement est le suivant, les copies comportant le moins de fautes sont retenues pour chacune des catégories : primaires (CM1, CM2), collégiens, lycéens (15-17 ans), adultes (+ de 18 ans) et catégorie découverte.

Sont considérées comme des fautes :

- Faute d'accent, ponctuation, majuscule
- Faute d'orthographe, omission ou ajout de mot ou signe ou pour graphie illisible
- Faute de grammaire
- Faute de liaison, (si la faute de liaison a une incidence sur plusieurs mots, on ne compte qu'une faute)
- En cas d'égalité, la composition contenant le moins de ratures sera privilégiée
- La copie contenant le moins de fautes l'emporte
- En dernier recours et en cas d'exæquo, la copie la mieux présentée (lisible, présentation etc.) l'emporte

NB : Sont considérés comme signe les cédilles, le tréma, les traits d'union, les apostrophes.

La dictée sera lue trois fois :

- 1^{re} Lecture (écoute)
- 2^e Lecture (composition)
- 3^e Lecture (vérification)

La dictée s'arrête avant pour les catégories primaires, découverte, collégiens, (les participants pourront aller au-delà de la partie qui les concerne mais ils ne seront corrigés que sur la partie pour laquelle ils se sont inscrits). Les catégories lycéens et adultes vont jusqu'à la fin de la dictée.

Une fois les lectures terminées, les candidats disposeront de quelques minutes pour la relecture de leurs copies. Durée totale de la compétition : 30 minutes

ARTICLE 4 – DESIGNATION DES GAGNANTS

Des prix seront attribués aux 3 meilleurs candidats de chacune des catégories. Les autres candidats pourront récupérer leurs copies ainsi qu'un exemplaire du texte ou le retrouver sur le site (tout sera précisé lors de la remise des copies).

Les copies seront à disposition après l'épreuve.